

# Rapport d'activité du relais d'Assistantes Maternelles

## I – BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF

### 1) Les temps collectifs

#### A) Fonctionnement commun

Ces temps de rencontres sont organisés autour de quatre axes principaux: l'accueil, l'écoute, l'animation et la professionnalisation des assistantes maternelles.

Le temps collectif est un lieu d'échanges entre les assistantes maternelles, il est dépositaire de leur vie professionnelle. En effet, les animatrices sont à leur écoute et œuvrent pour leur professionnalisation en apportant, notamment, des connaissances sur le jeune enfant. Cela favorise la qualité de l'accueil de l'enfant et de son bien-être. D'autres informations leurs sont communiquées sur l'évolution de leur profession, mais aussi sur les rencontres organisées par le RAM ou les activités de l'AIPE.

Le temps collectif est aussi pour les enfants un lieu de socialisation avec l'apprentissage des règles sociales, le partage des jouets entre enfants, la découverte du jeu dans un groupe. Ces temps de rencontre amènent l'enfant à s'autonomiser grâce aux différentes activités proposées par l'animatrice. Pour les tout-petits, les temps collectifs participent à leur éveil à travers les différentes activités proposées.

Des Portes Ouvertes sont organisées en fin d'année scolaire sur les différents lieux des temps collectifs. Les objectifs sont multiples. D'une part, il s'agit de faire découvrir le déroulement et l'intérêt des temps collectif aux parents employeurs ou aux futurs parents employeurs. Les enfants peuvent faire découvrir à leurs parents un lieu qu'ils apprécient. De plus, les Portes Ouvertes permettent de valoriser la présence des assistantes maternelles en temps collectif, en tant que temps professionnel et professionnalisant. En outre, nous profitons de ce temps pour parler des valeurs du RAM : bienveillance entre adultes et vis-à-vis des enfants, observation de l'enfant, l'activité est proposée et non obligatoire... Enfin, parents-employeurs et salariés peuvent partager un moment convivial.

De plus, début juillet, des sorties d'été sont organisées par le RAM. C'est un moment qui est attendu par les enfants, les assistantes maternelles et les parents. Les inscriptions pour la visite de la mini-ferme Anima'lien sont allées très vite. C'est un moment convivial et d'échanges, bien apprécié de tous.

Les puéricultrices de secteur ont le souci de venir en temps collectif pour rencontrer les assistantes maternelles dans un autre contexte que lors de visites d'agrément ou de contrôle à leur domicile. Cette année cela a pu se faire sur chacun des groupes des temps collectifs.

Plusieurs temps festifs ont été organisés cette année, permettant à la fois le décroisement des groupes et l'animation de temps exceptionnels sur d'autres lieux que ceux des temps collectifs.

#### B) Le Club des 5

L'objectif pour cette année 2015 était de cibler les actions du RAM sur les attentes des assistantes maternelles et des parents. Il s'agissait notamment de mettre l'accent sur

les temps collectifs qui fonctionnent toujours très bien. Ainsi, par exemple, des « fiches activités » ont été distribuées aux assistantes maternelles pour donner du sens et mettre des mots sur ce qui est proposé aux enfants durant ces temps d'animation.

Tout cela contribue à la qualité de l'accueil de l'enfant et à la professionnalisation des assistantes maternelles qui ont été des thèmes déclinés au sein des actions du RAM et notamment pendant ces temps collectifs. 21 assistantes maternelles et 78 enfants fréquentent régulièrement les temps collectifs.

Le partenariat avec la puéricultrice de secteur a été reconduit afin que celle-ci intervienne de façon régulière sur des thèmes liés à la Petite Enfance. Ainsi en début d'année 2015, Mme Lepoittevin est venue se présenter sur La Murette pour faire connaissance avec les assistantes maternelles de son nouveau secteur. Elle a aussi rendu visite aux assistantes maternelles de Charnècles pour répondre à leurs questions liées à leur agrément.

D'autres temps d'animation sont proposés aux assistantes maternelles des 5 communes, en complément des temps collectifs. Ces temps d'échange et d'information pour les assistantes maternelles sont précieux car exerçant par nature un métier solitaire, elles peuvent bénéficier d'un service de proximité. Ces rencontres sont ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles du « Club des 5 ». Ainsi de nouvelles assistantes maternelles attirées par des animations plus spécifiques ont participé pour le plus grand bonheur des petits. Des activités, supports à la rencontre et à l'échange, sont proposées et sont organisées sur les communes comme une animation cuisine à Réaumont, la fête du carnaval à St Blaise du Buis,...

D'autres temps forts comme les portes ouvertes du RAM sont proposés aux parents afin qu'ils découvrent ces lieux de vie où leur enfant accompagné de leur assistante maternelle expérimente les règles de vie en collectivité, apprend à partager avec les autres petits. Une exposition photo a été réalisée montrant les différentes activités et les temps de jeux durant l'année.

**A la Murette :** 5 parents, 3 assistantes maternelles et 8 enfants sont venues à ces portes ouvertes.

**A Charnècles :** Une dizaine de parents, 15 enfants et 12 assistantes maternelles ont participé à ce temps de rencontre. Les enfants étaient fières de présenter à leurs parents l'exposition de photo réalisée par leur soin et du buffet confectionné le matin même en temps collectif.

### **C) Rives**

Les actions en lien avec les temps collectifs proposées par le RAM cette année ont été multiples.

Sur cette année 2015, trois groupes s'alternaient sur les temps collectifs entre le lundi et le mardi. Chaque groupe bénéficiait du RAM une fois tous les quinze jours. Sur les temps collectifs, il y a eu 240 assistantes maternelles dont 23 différentes et 598 enfants dont 95 différents. Il y a eu au total 56 temps collectifs dont 17 en partenariats avec la Ribambelle.

Le temps collectif en partenariat avec la crèche La Ribambelle fonctionne toujours aussi bien. Les enfants y viennent avec plaisir (que ce soit les enfants accueillis par les assistantes maternelles ou par la crèche). Les échanges des professionnelles entre elles sont sources d'enrichissement.

En plus des temps collectifs des temps d'animation ont été proposés :

Lors des vacances de février et de la Toussaint, un temps festif a été proposé à toutes les assistantes maternelles de Rives ainsi qu'aux parents-employeurs. La demande est venue des assistantes maternelles qui souhaitent avoir un temps où se retrouver sans le cloisonnement des groupes. Il a ainsi été proposé aux assistantes maternelles de Rives un temps autour de carnaval (en février) et un autre avec une animation cuisine et repas partagé (aux vacances de la Toussaint). Ont été présents 25 enfants, 8 assistantes maternelles et 6 parents lors du temps festif de février. Pour la Toussaint, il y avait 8 assistantes maternelles et 33 enfants. J'ai organisé ces temps en impliquant les assistantes maternelles : Celles qui le désiraient choisissaient une activité à organiser et s'en occupaient. Le RAM fournissait le matériel. Les assistantes maternelles ont ainsi participé pleinement à l'organisation. Ces temps conviviaux ont beaucoup plu et seront reconduits à chaque petite vacance.

Lors des Portes Ouvertes à Rives, seize parents, treize enfants et cinq assistantes maternelles ont été présents. Ce temps a été très apprécié des petits comme des grands. Les enfants ont été fiers de montrer à leurs parents ce lieu familial pour eux et de jouer et chanter avec leurs parents. Les assistantes maternelles se sentent valorisées et les parents découvrent le fonctionnement et tout l'intérêt des temps collectifs.

En septembre, une réunion de rentrée a eu lieu pour les assistantes maternelles de Rives. Elle avait pour objectifs : de présenter les projets et orientations de cette nouvelle année à venir, de renforcer les liens avec et entre les assistantes maternelles et de préparer les groupes des temps collectifs. Une quinzaine d'assistantes maternelles sont venues et ont fait des propositions d'actions pour cette année scolaire 2015-16.

#### D) St Jean de Moirans

Les deux groupes d'assistantes maternelles qui fréquentent les temps collectifs alternativement les lundis et un vendredi sur deux sont toujours aussi dynamiques. Pour accueillir de nouvelles assistantes maternelles, un troisième groupe a été constitué lors de la réunion de rentrée en septembre 2015. Ceci afin de respecter le nombre de 20 personnes présentes (enfants et adultes). Depuis, chaque groupe bénéficie du RAM une fois tous les quinze jours sur les lundis et sur les vendredis. Ce qui représente plus de 60% d'assistantes maternelles qui fréquentent les temps collectifs (23 assistantes maternelles et + 89 enfants).

Pour décroisonner les groupes et leur permettre de se rencontrer, des temps d'animation supplémentaires ont été proposés en plus des temps collectifs tout au long de l'année :

-en février : un temps festif autour de Carnaval a rassemblé les petits et les grands avec un goûter partagé à la salle Honoré Berland. Des temps de comptines et d'histoires contées sont venus ponctuer cette matinée pour le plus grand plaisir des petits.

-en juin : les portes ouvertes du RAM ont été organisées afin de permettre aux parents de découvrir ce qui se passe dans ce lieu pour leur enfant à travers une exposition photo retraçant les différentes activités proposées tout au long de l'année. 7 parents, 9 enfants et 6 assistantes maternelles ont participé à ce temps de rencontre.

-en octobre : un atelier culinaire a été organisé et co-animé avec une intervenante spécialiste des plantes pour découvrir de nouvelles saveurs autour d'un repas partagé avec les enfants et leurs assistantes maternelles.

-en novembre : la puéricultrice du secteur est intervenue sur les différents groupes pour aborder avec les assistantes maternelles des thèmes sur la petite enfance et en rapport avec leur profession.

## E) Moirans

Sur Moirans, les **temps collectifs** se déroulent tous les jeudis après-midis (15h-16h30) et les vendredis matins (9h-10h30) pendant 1h30. Le temps du jeudi après-midi n'étant pas surpeuplé, ce sont les mêmes assistantes maternelles qui viennent chaque semaine : ce temps collectif est sans inscription. Le vendredi matin est sur inscription : il y a deux groupes qui alternent une semaine sur deux. Sur chaque groupe, quatre places sont vacantes afin de laisser la possibilité de venir ponctuellement à celles qui le souhaitent. Pendant les vacances scolaires, l'animatrice maintient généralement un temps collectif ou propose un temps festif (atelier cuisine avec repas en février).

Les temps collectifs sont bien fréquentés, puisque 24 assistantes maternelles et 73 enfants différents y sont venus au cours de l'année.

Cet été, le fond de jeux a été enrichi (animaux de la savane, petits caddies et paniers de supermarché, figurines Duplo, camions aimantés...) et le matériel pour les activités manuelles renouvelé (peintures nacrées, fluo, vernis colle, gommettes, feuilles de couleurs, perforatrices décoratives...) afin de proposer au public accueilli des activités variées et de qualité.

Cette année, les portes ouvertes ont mieux fonctionné que l'année précédente : au mois de juin, les **Portes Ouvertes du RAM** ont rassemblé une quinzaine de parents et d'assistantes maternelles et une douzaine d'enfants. Avec les enfants et les assistantes maternelles, nous avons montré aux parents comment se déroulaient un temps collectif : accueil, jeux libres, activité et comptines. L'ambiance fut très joyeuse et les enfants très excités de faire découvrir ce lieu à leurs parents. La réussite de ce temps est dû, en grande partie, aux assistantes maternelles qui ont été plus investies que l'année précédente et ont su motiver les parents pour venir. De plus, ces portes ouvertes ont permis à des mamans en recherche d'un mode d'accueil en périscolaire, d'échanger sur leurs besoins.

En septembre, la **réunion de rentrée** a permis de présenter les projets à venir du RAM, de redonner le cadre des temps collectifs et de former les groupes pour les temps collectifs.

Elle a rassemblé 10 assistantes maternelles autour d'un repas partagé des plus agréables.

## 2) Les permanences administratives

### A) Fonctionnement commun

Les animatrices accueillent, informent et accompagnent les parents et les assistantes maternelles qui le souhaitent.

Les parents interpellent le RAM pour rechercher une assistante maternelle, être guidés dans cette démarche et connaître leurs droits et devoirs en tant qu'employeur. Ainsi, l'animatrice accompagne les parents dans la recherche d'une assistante maternelle et dans leurs démarches concernant essentiellement le début et la fin de contrat avec l'assistante maternelle. Pour ce faire, elle donne une information adaptée à la demande et oriente, si besoin, les parents vers les organismes compétents.

Les assistantes maternelles fréquentent les permanences administratives lorsqu'elles ont des questions sur le contrat de travail, lors de difficulté relationnelle avec des parents employeurs ou pour informer de leurs disponibilités. Souvent, les assistantes maternelles pensent à orienter les parents vers le RAM, lors d'un nouveau contrat. Cela leur permet de se décharger des nombreuses explications juridiques et d'entamer avec les parents un dialogue plus serein et davantage centré sur l'enfant. Ainsi une relation de confiance se construit au fur et à mesure des échanges basés sur le bien-être de l'enfant.

L'animatrice propose aux assistantes maternelles et aux familles de venir au RAM afin d'expliquer aux deux parties des éléments du contrat pouvant être problématiques (calcul de la mensualisation, rupture de contrat, rémunération des congés payés...). Ainsi chacun entend la même chose.

Néanmoins, au-delà d'échanges portant sur des aspects contractuels, ces permanences peuvent être également appréhendées comme des lieux offrant un espace au dialogue, en présence d'un tiers, l'animatrice. Dans cette configuration triangulaire, la place de l'animatrice, gardant un positionnement de neutralité, permet de relancer les échanges quand ceux-ci se trouvent conflictuels.

Ces temps de permanences sont essentiels car ils sont le lieu d'échanges et de rencontres. Ils concernent tous les publics et permettent de traiter des demandes de façon individuelle et personnalisée. C'est aussi le lieu où, l'animatrice peut rediriger les personnes vers les interlocuteurs spécifiques (CAF, DDTE, PMI...), car rappelons que l'animatrice n'est ni une technicienne CAF, ni une juriste.

## **B) Le Club des 5**

En ce qui concerne les permanences administratives, les demandes sont majoritairement effectuées par téléphone et par mail, les visites étant plus occasionnelles et surtout sur RDV. Les sollicitations concernent la recherche d'un mode de garde, la rédaction du contrat de travail et aussi les démarches à faire en fin de contrat.

Cette année encore, les recherches d'un mode de garde ont été assez peu nombreuses. Quelques assistantes maternelles se retrouvent sans travail ou avec une perte significative de salaire.

**Sur St Cassien, Réaumont et St Blaise du Buis :** la permanence administrative se déroule en mairie, en alternance entre chaque commune. La régularité et l'information faite auprès des mairies sur la présence de l'animatrice a permis d'identifier ces permanences administratives. Les parents et les assistantes maternelles se déplacent essentiellement sur RDV sur leur commune d'origine. Le téléphone portable a facilité aussi l'accès au public et favorise la continuité du service. Cependant les demandes d'informations se font majoritairement par mail et l'inégalité de l'accès au réseau rend souvent les communications difficiles.

Voici le tableau détaillé des contacts traités par l'animatrice du Club des 5 sur l'année 2015 :

		Nb personnes reçues	Nb Appels+mails	Total contacts
Parents	Club des	56	139	195
	AIPE	7	134	141
	Hors territoire <sup>(1)</sup>	4	65	69
Assistants maternels	Club des	95	281	376
	AIPE	11	261	272
	Hors territoire	0	3	3
Candidats à l'agrément		2	9	11
Partenaires		6	345	351
Animatrices RAM		0	156	156
Collègues AIPE, parents du bureau		0	89	89
total		181	1482	1663

### C) St Jean de Moirans

L'amplitude d'ouverture des permanences administratives propose aux parents et aux assistantes maternelles différents créneaux horaires pour répondre au mieux à la demande : le lundi de 16h à 18h et le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 11h00 à 12h30.

En règle générale, les permanences administratives du lundi sont bien identifiées par les parents et les assistantes maternelles de par sa régularité et ils viennent spontanément. La permanence du vendredi est moins identifiable du fait de l'alternance entre un vendredi sur 2 et je reçois plus sur RDV. Cependant, les demandes sont majoritairement effectuées par téléphone et par mail. Cependant, je n'ai toujours pas accès à internet et cela pose de plus en plus de problèmes car je suis obligée de traiter ces différentes demandes en dehors des permanences administratives.

Encore sur l'année 2015, les recherches d'un mode de garde ont été assez peu nombreuses. Beaucoup d'assistantes maternelles se retrouvent sans travail ou avec une perte significative de salaire. Elles s'inquiètent quant à leur avenir professionnel sur la commune et cela peut engendrer parfois quelques tensions entre elles.

Voici le tableau détaillé des contacts traités par l'animatrice de St Jean de Moirans sur l'année 2015 :

		Nb personnes reçues	Nb Appels+mails	Total contacts
Parents	St Jean de Moirans	55	158	213
	AIPE	7	134	141
	Hors territoire <sup>(1)</sup>	4	65	69
Assistants maternels	St Jean de Moirans	71	211	282
	AIPE	11	261	272
	Hors territoire	0	3	3
Candidats à l'agrément		1	8	9
Partenaires		6	345	351
Animatrices RAM		0	156	156
Collègues AIPE, parents du bureau		0	89	89
total		210	1427	1585

#### D) Rives

Les permanences administratives sur la commune de Rives fonctionnent bien. Les parents et les assistantes maternelles sollicitent le RAM principalement par téléphone et via le mail. Cependant, régulièrement, des usagers viennent aux permanences ou prennent rendez-vous.

La commune de Rives bénéficie d'une permanence le lundi de 16h à 18h et le 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 16h30 à 18h.

Les permanences administratives sont bien identifiées et particulièrement celle du lundi du fait de sa régularité (toutes les semaines contre les 1ers et 3èmes jeudis du mois) et de son ancienneté. Ainsi les lundis, je reçois plutôt des personnes venues spontanément et le jeudi ce sont surtout des rendez-vous ou des suivis. Néanmoins, en 2015, j'ai observé une augmentation de la fréquentation spontanée de la permanence du jeudi.

Voici le tableau détaillé des contacts traités par l'animatrice de Rives sur l'année 2015 :

		Nb personnes reçues	Nb Appels	Nb Mails	Total contacts
Parents	Rives	48	51	78	177
	AIPE	5	23	92	120
	Hors territoire <sup>(1)</sup>	1	10	5	16
Assistants maternels	Rives	38	80	242	360
	AIPE	4	23	227	254
	Hors territoire	0	0	2	2
Candidats à l'agrément		6	0	0	6
Partenaires		17	67	579	659
Animatrices RAM		0	4	112	116
Collègues AIPE, parents du bureau		0	13	121	134
Autres personnes (1)		1	5	2	8
<b>TOTAL</b>		<b>120</b>	<b>276</b>	<b>145</b>	<b>1852</b>

(1) Les parents hors territoire étaient pour la grande majorité des parents qui n'habitaient pas Rives mais qui envisageaient de le faire.

#### E) Moirans

Sur Moirans, les créneaux des permanences administratives n'ont pas changé : elles sont proposées le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 8h30 à 10h, le jeudi de 16h30 à 18h et le vendredi de 10h45 à 12h30.

En dehors de ces créneaux, je réponds régulièrement aux mails et appels urgents et peux proposer un rendez-vous à un autre moment en cas de besoin.

La variété horaire des temps de permanences et les réponses rapides par mail en dehors de ces temps semblent répondre aux attentes des usagers.

Les demandes lors des **permanences administratives** sont majoritairement téléphoniques et par mail, les visites étant plus occasionnelles. Les sollicitations concernent la recherche d'un mode de garde, la rédaction du contrat de travail, le calcul de la mensualisation et aussi les démarches à faire en fin de contrat. L'accompagnement se fait aussi dans le sens d'une réassurance, afin que les parents acceptent un mode de garde pris, parfois, par défaut.

Cette année, les recherches d'un mode de garde ont été assez faibles, au vu de la capacité d'accueil présente sur la commune de Moirans. Beaucoup d'assistantes maternelles se retrouvent sans travail ou avec une perte significative de salaire. Cette situation amène les assistantes maternelles à revoir leurs exigences. Ainsi des personnes



ayant des horaires atypiques ont trouvé facilement des places d'accueil, ce qui aurait été encore difficile il y a un an.

Si toutes ne font pas cet effort d'accepter les « petits contrats » ou les horaires atypiques, elles sont de plus en plus nombreuses à se rendre compte de la nécessité d'évoluer.

Voici le tableau détaillé des contacts traités par l'animatrice de Moirans sur l'année 2015 :

		Nb personnes reçues	Nb Appels+mail	Total contacts
Parents	Moirans	54	205	259
	AIPE	2	15	17
	Hors territoire	1	2	3
Assistants maternels	Moirans	51	558	609
	AIPE	1	17	18
	Hors territoire	1	1	2
Candidats à l'agrément		4	2	6
Partenaires		5	303	308
Animatrices RAM		2	109	111
Collègues AIPE, parents du bureau		5	98	103
total		126	1310	1436

## II- LES ACTIONS INTERCOMMUNALES

### 1) Les partenaires locaux

#### A) Fonctionnement commun

##### Lien avec la PMI :

Tous les deux mois, chaque animatrice programme des rencontres avec la puéricultrice de secteur. Ces échanges permettent de faire une mise au point par rapport aux listes d'assistantes maternelles, de mettre à jour leurs disponibilités et d'envisager des projets communs (comme les interventions en temps collectifs).

Ces réunions sont riches car elles créent du lien et œuvrent pour la continuité et la cohérence institutionnelles entre le Conseil Départemental et le RAM. De plus, ces temps sont importants pour partager des informations sur certaines situations.

En dehors de ce précieux lien avec la PMI, nous œuvrons pour créer, consolider ou maintenir du lien avec toutes les structures petite enfance voir enfance présentes sur les communes.

## B) Sur Moirans

-Pendant les vacances de Février, nous avons organisé avec Aurélie Carru (ludothécaire) un **atelier cuisine** à la MJC. Les enfants ont cuisiné tout le repas avec l'aide des assistantes maternelles et nous l'avons mangé tous ensemble.

-Fin février, le RAM et La Balancelle se sont unis pour proposer une « **Chasse à l'Ours** » haute en couleurs, qui a ravi les enfants. Tiré d'un classique de la littérature jeunesse, ce **spectacle** a mêlé avec bonheur, ombres chinoises, bruitages et course-poursuite. Ce partenariat festif se déroule toujours dans une bonne ambiance permettant aux parents, professionnelles de La Balancelle et assistantes maternelles de se côtoyer dans un autre contexte. Il est à noter que beaucoup d'assistantes maternelles assistent au spectacle, mais seulement une ou deux participent à sa création. Une participation plus forte est souhaitable pour la poursuite de ce partenariat.

-Au printemps, nous avons fait une **séance peinture collective** sur drap au multi-accueil de La Balancelle. Cet échange de pratique a été très apprécié par les assistantes maternelles qui ont découvert ainsi le Body Painting pratiqué à La Balancelle : passé le premier moment de surprise, elles ont accompagné avec bienveillance leurs petits dans cette découverte sensorielle.

-Dans l'hiver, puis à l'automne, des espaces de **motricité** ont été aménagés avec La Balancelle, dans la salle Miro. Trois temps collectifs s'y sont déroulés. La taille de la salle et la quantité de matériel permettent de réunir un grand nombre d'enfants et de professionnels. Si le mélange entre l'équipe de La Balancelle et les assistantes maternelles n'est pas toujours évident, je vois qu'au fil des rencontres, les préjugés et les distances s'estompent. Ces moments partagés sont vraiment enrichissants pour les adultes, comme pour les enfants.

-Le LAEP Le Petit Pré est un partenaire avec lequel j'échange régulièrement, entre autres, sur l'aménagement de la salle d'évolution et la pertinence des jeux proposés.

-En juillet, un temps d'animation « **L'été sur les pelouses** » mené avec Mosaïque et Le Petit Pré s'est déroulé dans les locaux du RAM et deux autres ont eu lieu dans le quartier des Pautes et le quartier Champlong. Le but était de toucher de nouvelles familles et de nous faire connaître dans d'autres quartiers de Moirans. Nous avons proposé des animations autour du thème « **Contes et Comptines** » aux jeunes enfants et à leurs parents. Le bilan est mitigé tant au niveau du nombre de personnes touchées, qu'à l'atteinte de nos objectifs.

## C) Le club des 5

### A La Murette :

-Une animation à la bibliothèque autour du livre pour les tout-petits a été organisée en collaboration avec Mme Collin Hélène.

### A charnières :

-Les bénévoles de la bibliothèque sont venues en mars à la rencontre des petits avec une malle remplie de livres. Et en juin, nous avons été accueillis à la bibliothèque pour faire connaissance de ce lieu un peu particulier et découvrir les livres mis à dispositions pour les tout-petits.

## A St Blaise du Buis :

-l'AIPE et le RAM ont été présents lors du forum des associations. C'était l'occasion de nous faire connaître auprès des parents et des autres associations présentes sur la commune. Ainsi, c'est développé un partenariat avec l'association « La Rose et l'Hellébore » pour des animations d'atelier de cuisine pour les enfants et les assistantes maternelles.

## D) Sur Saint-Jean de Moirans

-en mai : un temps contes africains avec Paco a été proposé aux enfants et aux assistantes maternelles, en partenariat avec la crèche des P'tits Loups.

-en juillet : une matinée au jardin a été organisée en partenariat avec la crèche Les P'tits Loups pour les enfants. Au programme plantations de plants de tomates, de courgettes, de poivrons et arrosage. Ce temps-là est venu conclure les échanges qui se sont déroulés de mai à juillet.

-en septembre : présentation de l'AIPE et du RAM à l'occasion de la cérémonie d'accueil des nouveaux bébés. Ce temps permet de rencontrer les parents et d'expliquer en quoi les services du RAM peuvent les aider dans leurs démarches de recherche d'un mode de garde sur la commune. Cela permet aussi aux familles de rencontrer et d'échanger avec des parents bénévoles de l'AIPE et de leur exposer toutes les activités proposées par l'association.

-en septembre : cette année, l'AIPE et le RAM ont été présent au forum des associations. Même si on touche très peu de parents, il nous paraît important de faire connaître toutes les activités proposées aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants sur la commune et l'intercommunalité.

## E) Sur Rives

Toutes les festivités menées avec le Pôle Petite Enfance (PPE) les années précédentes ont été reconduites en 2015, comme par exemple la semaine petite enfance / enfance. Cette année, le thème était « A chacun son rythme ». Lors de cette semaine, il a été proposé aux rivois : une soirée d'information-débat sur « le sommeil de l'enfant et les rythmes chronobiologiques », une journée jeux présentant des rythmes différents (tonique, relaxant ou créatif). Le matin était réservé aux enfants d'âges préscolaires et l'après-midi était pour les plus grands. Nous avons reconduit la création d'un livre par les enfants de toutes les structures participant à cette semaine. L'idée était de créer un recueil de témoignages sur des journées-type d'enfants d'âges différents dans diverses situations (jour d'école/crèche, week-end/ semaines / vacances...).

Cette action avait pour objectif de consolider les nouveaux partenariats. L'objectif a été atteint avec la MJC puisque nous avons pu travailler en étroite collaboration. En revanche, avec les écoles maternelles et primaires de Rives, le partenariat fut moins évident. Nous souhaitons également avec cette semaine, permettre aux parents et enfants de découvrir de nouvelles structures ce qui fût le cas surtout pour la MJC.

La garde d'urgence continue de fonctionner en partenariat entre le Centre Social, la Ribambelle et le RAM. Le bilan a mis en évidence que la garde d'urgence avait traité 5 demandes sur l'année 2014-15. Il a été décidé de mettre en place un questionnaire d'évaluation pour les familles ayant bénéficié du dispositif de la garde d'urgence. Ainsi, après chaque demande de garde d'urgence, les familles sont recontactées par le CSMO quelques semaines plus tard afin de connaître leur point de vue sur ce dispositif et

connaître la solution de garde retenue par les parents. Les données de ce dispositif seront analysées sur l'année scolaire 2015-16. Nous avons aussi mis en avant la nécessité de refaire de la communication chaque année en septembre et janvier sur ce dispositif notamment auprès du relais-emploi.

Les ateliers de communication adulte-enfant selon la méthode de Faber et Mazlish ont été reconduits suite au grand succès des années passées. Un simple mail envoyé au milieu de l'été a suffi à remplir un nouveau groupe et à créer une liste d'attente pour éventuellement l'an prochain. Cela réaffirme l'engouement des parents et assistantes maternelles pour ces ateliers. Un co-financement du Centre Social, du LAEP le Petit Pré, de l'AIPE et du REAAP a été mis en place. Cette année, nous avons également proposé une séance supplémentaire à destination des anciens participants aux ateliers. Cette mise en place fait suite aux bilans des participants des années précédentes. L'objectif est que les participants puissent voir comment ils ont évolué, recréer du lien entre eux et pouvoir se ressaisir de la théorie.

## 2) Les actions intercommunales

Si le RAM propose des actions sur chaque commune, il ne faut pas oublier que l'AIPE est une association intercommunale et que cette spécificité permet aux assistantes maternelles des 8 communes d'avoir accès à un panel d'activités professionnalisantes.

- **Le journal** reste un moyen attractif pour faire passer l'information : mis en page et rédigé par des assistantes maternelles, parents bénévoles et salariées de l'AIPE, il est diffusé aux assistantes maternelles et à leurs employeurs sur les huit communes. Par ce biais, nous diffusons les dates et les événements importants dans la vie de l'association, mais aussi des articles concrets sur des points de la convention collective ou des thèmes sur la petite enfance. Cet « **Echo des Bout'Choux** » permet aussi l'échange de recettes de cuisine et de petits bricolages. L'impression de ce journal bimestriel est rendue possible grâce à l'aide des communes sur lesquelles nous effectuons les photocopies.

Nous utilisons également beaucoup le **blog** qui est mis à jour très régulièrement grâce à l'investissement d'une assistante maternelle. Ce moyen de communication est de plus en plus utilisé par les parents et assistants maternels.

- Jusqu'à présent, deux fois par an (à l'automne et au printemps), le RAM proposait aux assistantes maternelles des huit communes des sessions de secourisme, avec une possibilité de prise en charge par AGEFOS. Cela permettait aux assistantes maternelles d'utiliser leurs points DIF/CPF et de continuer à se former dans un domaine primordial pour l'exercice de leur métier. Mais lorsque nous avons monté un groupe en février, AGEFOS nous a informés qu'il n'y avait plus de financement possible pour cette **formation** qui est hors catalogue. Après avoir échangé avec des organismes de formation, nous avons réussi à proposer aux assistantes maternelles une formation incluant le recyclage secourisme. Néanmoins, la formule trouvée ne pourra pas être reconduite en 2016. Nous allons devoir repartir à la recherche de solutions qui puissent convenir à tous.

- Conscientes de l'isolement des assistantes maternelles et de leur solitude face à certaines situations, nous avons mis en place un **groupe d'analyse de la pratique** animé par une intervenante extérieure. Ce groupe permet à 10 assistantes maternelles

d'échanger sur leur vécu et les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien, et d'acquérir des outils pour analyser les relations et tenter de dénouer les tensions. Une fois de plus, nous privilégions la formation continue et l'accompagnement professionnel afin d'améliorer l'accueil à domicile. Ces rencontres ont lieu à Rives. Pour l'année scolaire 2014-15, nous avons choisi une intervenante extérieure. En revanche, pour cette nouvelle année scolaire, nous avons pris le parti que Laurence Cotton, animatrice sur Rives anime ce temps. En effet, étant psychologue de formation et ayant déjà animé des groupes d'analyse de la pratique pour les crèches, cela était possible. Néanmoins, le groupe n'a pas été reconduit faute d'inscriptions suffisantes.

- Cet été, outre les traditionnelles **visites aux casernes des pompiers** (Moirans, Parménie et Bavonne), le RAM a proposé aux assistantes maternelles, aux enfants accueillis et à leurs parents des **visites d'une mini-ferme**. Vu le nombre important d'assistantes maternelles, d'enfants et de parents, ces sorties ont été prévues sur deux matinées avec la possibilité d'accueillir une trentaine d'enfants car nous étions à l'extérieur. Au programme, soins aux animaux (lapins, brebis, âne et cheval nains), piscine à laine, jeux sur les animaux, jeux d'eau et de transvasement... Tout était pensé pour les petits comme pour les grands. S'ensuivait un pique-nique commun. Ces visites ont été très appréciées par tous.

- En 2015, un nouveau projet a vu le jour : la **motricité du RAM**. Depuis, plusieurs années l'Acti'BB propose un atelier de psychomotricité notamment aux enfants gardés par les assistantes maternelles du RAM de l'AIPE. Le problème étant que le nombre de places était trop limité par rapport à la demande et que la tranche d'âge des enfants imposée par cette activité n'était pas en adéquation avec la réalité des assistants maternels. En Commission RAM nous avons alors élaboré un nouveau projet qui a débuté de mars à juin. Pour cette 1ère session Aude Foucault et moi-même avons animé cette activité. Comme celle-ci a bien fonctionné, nous avons décidé de la renouveler avec un intervenant extérieur (psychomotricien, éducateur sportif, EJE...) et une animatrice. Nous avons trouvé pour cette année 2015-16, un éducateur sportif, habitué aux groupes de jeunes enfants. Une session a débuté fin 2015 avec 2 groupes de 15 enfants, animée l'intervenant Mr Rabillou et moi-même.

- En 2015, nous continuons à mettre en avant les compétences créatives des assistantes maternelles et des parents grâce aux **soirées-créatives**. Cette activité permet de créer du lien et de valoriser chacun dans leurs savoir-faire : ainsi une maman a animé une soirée sur la fabrication de bijoux en pâte fimo et une assistante maternelle sur le scrapbooking.

- Fin 2014, nous avons abordé le monde des signes et l'intérêt du langage signé auprès des tout-jeunes enfants à partir d'une soirée de présentation « **Mes mains parlent** » animée par Cindy Troille, le mercredi 12 novembre 2014. Cette conférence a ouvert un cycle de trois ateliers à destination des assistantes maternelles et des enfants sur 2015. Ces ateliers ont été très appréciés et très formateurs notamment pour le lien adulte-enfant.

- **Projet de la poussette triple** : En 2014, nous avons constaté que dans son quotidien, l'assistante maternelle a parfois besoin d'utiliser une poussette triple de façon ponctuelle, le temps qu'un des enfants grandisse suffisamment pour marcher. L'achat

d'un équipement aussi spécifique et onéreux n'est souvent pas envisageable pour une courte période. Donc, pour permettre aux assistantes maternelles d'accepter quand même un contrat supplémentaire et pour le confort des enfants, nous avons investi dans l'achat d'une poussette triple pour la mettre à disposition des assistantes maternelles qui en ont besoin. Un contrat a alors été établi pour déterminer les conditions d'emprunt. La CAF nous a suivi dans ce projet puisqu'ils ont accepté de financer le projet à hauteur de 80%, ce qui est une aide nécessaire à la mise en place de ce projet. Le premier emprunt a débuté en janvier 2016.

- Le 20 octobre, était proposé aux assistants maternels des communes de l'AIPE, une intervention par une sophrologue autour de la « **gestion du stress** ». Après une partie théorique sur le stress, une séance de **sophrologie** a été offerte aux professionnels présents. Au vue des retours positifs des participants, une autre session sera proposée courant 2016.

- **Spectacle de Noël** : Le 29 novembre 2015 à Rives a eu lieu le Spectacle de Noël des Nounous et des parents de l'AIPE. Présentant l'Histoire de « La lettre au père-noël », ce spectacle a été pensé et travaillé par un groupe de parents et d'assistantes maternelles. Pour les motiver et les accompagner, une professionnelle plasticienne est intervenue pour la fabrication du décor, au cours de quatre séances. Ce spectacle est un des grands éléments fédérateurs de l'association. Il a regroupé plus de 280 personnes.

Ces projets intercommunaux nous permettent de mutualiser les moyens afin d'en faire profiter le plus grand nombre. De plus, cela favorise les rencontres entre les assistantes maternelles des diverses communes, ce qui engendre une plus grande ouverture d'esprit et une volonté de confronter sa pratique professionnelle.

## **PERSPECTIVES 2016**

### **A) Perspectives communes**

Au niveau intercommunal, nous allons reconduire ou poursuivre certains projets :

-Le **Groupe de parole** devait reprendre pour les assistantes maternelles dès le mois d'octobre 2015. Faute d'inscriptions, il n'a pas été reconduit. Nous verrons courant 2016 s'il y a des demandes pour le relancer.

-Les **soirées créatives** vont être proposées trois fois dans l'année : une maman-employeur proposera un atelier « Chocolat » et une assistante maternelle nous fera découvrir des créations en capsules « Nespresso », la troisième est encore à définir. Autant d'occasion de se rencontrer, de créer du lien et de mettre en avant des compétences autres que celles spécifiques au métier d'assistantes maternelles.

-Le **spectacle de Noël** se déroulera à la salle Louis Barran à Moirans, le premier week-end de décembre.

-Le projet **motricité** va être reconduit avec un intervenant extérieur, car il nous semble important que les assistantes maternelles aient d'autres interlocuteurs que les animatrices. De plus, après 6 séances, nous avons du mal à nous renouveler n'étant pas psychomotriciennes.

-Sur chaque commune, nous proposerons des **portes ouvertes** au printemps et une **réunion de rentrée**. Ces temps ponctuent l'année de façon conviviale et nous espérons qu'ils entrent dans les habitudes des assistantes maternelles et des parents.

De plus, nous favorisons la proximité en les proposant sur chaque lieu de temps collectifs.

-Les **sorties d'été** seront déterminées en commission RAM et ouvertes à toutes les communes.

-Nous proposons aux parents et assistantes maternelles des **activités et conférences** organisées par l'**Acti'BB** : des séances de motricité, des ateliers- signes, des ateliers danse parents-enfants, des ateliers d'initiation au maquillage de fête, du massage bébé, du portage, une conférence sur l'acquisition de la propreté... Autant de possibilités pour les assistantes maternelles et les parents de venir s'informer et passer du temps avec leurs enfants.

- Suite à l'initiation à la gestion du stress faite avec une sophrologue, nous proposerons aux assistantes maternelles qui le souhaitent, de participer à une **session de sophrologie** : 6 séances à raison d'une séance par mois. Cela leur permettra de relâcher les tensions, de prendre du temps pour elles et d'apprendre des techniques de respiration.

-La **poussette triple** sera restituée début juillet et devrait repartir pour un deuxième prêt assez rapidement.

-Nous incitons les assistantes maternelles à partir en **formation** : ainsi un groupe partira en recyclage secourisme début 2016 et trois autres se formeront en informatique (un groupe au printemps et deux à l'automne).

-Notre plus grand souhait étant toujours d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation, afin d'améliorer la qualité de l'accueil à domicile, nous envisageons de leur proposer des **soirées à thème** en fonction des problèmes qu'elles rencontrent au quotidien. Ces soirées seront idéalement ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents-employeurs, afin de réfléchir ensemble à des pistes de résolution de problèmes.

-En 2016, nous aurons à travailler sur le « **Projet de fonctionnement du RAM** » (nouveau document de la CNAF). Ce travail devra se faire en étroite collaboration avec les élus Petite Enfance et/ou les coordinateurs Petite Enfance des communes, et annoncera les objectifs du RAM pour les quatre ans à venir.

## B) Moirans

-Avec **La Balancelle**, nous avons l'envie commune de donner plus d'ampleur à notre partenariat. Nous avons prévu des rencontres avec les assistantes maternelles de la crèche familiale, avec les professionnels de l'EAJE, d'organiser un pique-nique partagé, de proposer des ateliers peinture, des séances de motricité, de reconduire le spectacle du Carnaval...

-Avec **Léo Lagrange-Moirans**, nous reprenons dès le mois de février les ateliers cuisine : ceux-ci seront en plus des temps collectifs (les locaux n'étant pas ouverts le vendredi comme avant) et seront à raison de 4 séances de février à juin. Nous ferons ensuite le bilan et verrons si nous les poursuivons à la rentrée.

-**Le Petit Pré** est un partenaire important avec qui nous partageons les locaux, mutualisons le matériel et échangeons des informations sur les conférences, la politique petite enfance.... C'est un bon relais pour faire connaître le RAM auprès des parents.

-Avec la **puéricultrice de secteur**, il est prévu de reconduire ses interventions régulières en temps collectif et les rencontres pour les mises à jour de liste. Ces échanges sont très importants pour les assistantes maternelles qui apprécient d'avoir un autre point de vue que celui de l'animatrice sur des sujets liés au développement de l'enfant, et qui apprécient aussi d'échanger dans un autre cadre que celui de la visite à domicile.

-Avec **Mosaïque**, le partenariat a débuté cet été avec les animations de « L'été sur les pelouses ». Ce partenariat va s'enrichir en 2016 avec une participation à « La Chasse à l'œuf » et une reconduction de « L'été sur les pelouses ». Nous nous rencontrerons aussi régulièrement pour initier de nouveaux projets et pour faire évoluer ceux qui existent déjà.

## C) Saint-Jean de Moirans

-Développer les échanges avec la structure les P'tits Loups autour du jardinage à St Jean de Moirans.

-Mise en place d'une réunion d'information pour les parents sur les différents modes de garde sur la commune.

-Continuer le partenariat avec la puéricultrice du secteur pour la mise à jour des listes et son intervention en temps collectif.

## D) Rives

Pour 2016, les perspectives particulières à Rives se déclinent toujours dans la continuité du travail en partenariat avec :

- le multi accueil **La Ribambelle** grâce au temps collectif du lundi, à la Commission Act'BB de l'AIPE et aussi par l'intermédiaire du Pôle Petite Enfance.



- le **Pôle Petite Enfance** avec l'organisation des temps festifs et des actions en direction de l'accompagnement à la parentalité.
- la **PMI** avec des rencontres régulières.
- le **centre social** à travers une éventuelle remise en place des ateliers de parentalité. Néanmoins, cette année nous souhaitons faire évoluer ces ateliers de communication selon la méthode de Faber et Mazlish vers les ateliers « Etre le parent que j'ai envie d'être et dont mon enfant a besoin ». Nous souhaitons aller au-delà d'une méthode à appliquer pour permettre aux parents de réfléchir à leur pratique parentale et la faire évoluer dans la direction qu'ils le souhaitent eux. Ainsi les parents pourront mieux comprendre la relation parent-enfant d'une part mais aussi le fonctionnement de leur enfant et de se comprendre face à leur enfant. Ils pourront également apprendre à sortir des rapports de pouvoir et des cercles vicieux relationnels. Enfin, ils pourront trouver des attitudes plus en adéquation avec leurs valeurs face aux problématiques rencontrées au quotidien. En 2016, le LAEP ne pourra plus participer aux financements des ateliers. Néanmoins, nous resolliciterons l'aide du REAAP.
- la **maison de retraite** avec certainement l'organisation du Carnaval. Cependant, Mme Pêcheur, l'animatrice de la Maison de retraite de Rives partira à la retraite en juin 2016. Il nous faudra donc prendre un temps de rencontre et de travail pour créer un nouveau partenariat avec le remplaçant de Mme Pêcheur.
- les **écoles maternelles de Rives**. La volonté de travailler ensemble pour permettre une meilleure transition, pour les enfants et les parents, entre les structures du PPE et les écoles maternelles a vu le jour grâce aux semaines Petite-Enfance/ Enfance. Nous aurons tout d'abord à travailler sur les besoins de chacun et à créer du lien.

#### **E) Club des 5**

Les perspectives pour le RAM « le Club des 5 » se déclinent dans la pérennisation des actions sur les communes, la continuité du service auprès des familles et des assistantes maternelles et le développement de la collaboration avec les partenaires locaux.

Continuer le travail en partenariat avec la puéricultrice de secteur pour la mise à jour des listes des assistantes maternelles, ainsi que les échanges en temps collectifs sur leur professionnalisation.

Maintenir des temps d'animation sur St Cassien, Réaumont et St Blaise pour les assistantes maternelles et les enfants. Les thèmes seront le Carnaval en février, des ateliers créatifs, les animations cuisine...

Pérenniser la collaboration avec les bibliothèques de La Murette et Charnècles en proposant des temps d'accueil spécifiques pour les assistantes maternelles et les enfants.